

L'ESPAGNE NOUVELLE

PRIX D'ABONNEMENT : Madrid, 3 pesetas par mois. — PROVINCES, 12 pesetas trimestre; 24 pesetas six mois; 48 pesetas par an. — ETRANGER, 15 francs trimestre; 30 francs six mois; 60 francs par an. — COLONIES ET AMERIQUE, 20 pesetas trimestre; 40 pesetas six mois; 80 pesetas par an.

REDACTION ET ADMINISTRATION
Calle de las Hileras, núm. 16. — Madrid.

Annances : La petite ligne, 25 centimes de peseta ou de franc.
Reclames avant les annonces : Une peseta ou 1 franc la ligne.
Reclames dans le corps du Journal : 3 pesetas ou 3 francs la ligne.

BULLETIN POLITIQUE

INTERIEUR

Les débats sur la proposition demandant au Sénat d'approuver la conduite du maréchal Serrano et la convention d'Amoravieta, se prolongent au-delà des limites ordinaires d'une discussion pareille. Il est vrai que les généraux qui y prennent part font de la revue rétrospective: le maréchal Concha a rappelé sa campagne en 1848 contre les carlistes de la Catalogne.

Le général Ros de Olano, en appuyant la proposition, a déclaré que les Cortès n'étaient pas compétentes pour juger l'ex-général en chef de l'armée du nord; il a, du reste, donné son approbation sans réserve à la convention, alors même que celle-ci ne mettrait pas un terme à l'insurrection carliste.

Les journaux dévoués à la cause de don Carlos se montrent très satisfaits, et leur attitude pourrait faire supposer que la guerre civile va prendre de sérieuses proportions d'ici à peu de jours.

Le Congrès des députés poursuit, sans incident notable, les débats de l'Adresse en réponse au discours de la couronne.

Rien de nouveau à propos de la nomination du ministre des Colonies.

La plupart des journaux font observer, non sans raisons, que nous sommes au 8 juin et que la situation économique, pour l'exercice commençant le 1er juillet, n'est pas encore légalisée.

En Espagne, la politique absorbe tout, malheureusement, et les questions les plus importantes sont trop souvent mises de côté. Il faut compter en première ligne les budgets et, dans les dernières années, il n'a pas été une seule fois possible de les discuter en temps opportun.

La fin de l'année économique est arrivée, et il a fallu que le gouvernement demandât une autorisation d'urgence pour pouvoir les implanter sans discussion préalable.

Il est probable qu'il en sera de même cette année.

C'est là un mal auquel les Cortès devraient porter un remède efficace.

CE QUE NOUS SOMMES.

Quelques journaux madrilènes, qui nous lisent à coup sûr sans traducteurs, nous accusent d'amadéisme.

Pourquoi?

Avons-nous écrit une ligne qui nous colle cette étiquette au front?

Les chercheurs de petites bêtes ont-ils, le microscope à l'œil, découvert, je ne dirai pas un mot, mais une intention de syllabe qui confirme cette allégation fantaisiste?

Non.

FEUILLETON.

LA SIGEA.

PAR MME. CAROLINA CORONADO.

— Il était absolument besoin d'une preuve de cette nature pour vous réhabiliter et donner à l'ambassadeur d'Espagne un témoignage du zèle avec lequel les princes portugais aident le saint tribunal. L'imprudence de quelques courtisans avait compromis votre nom: ils vous disaient protectrice d'un idolâtre.

— Et l'a-t-on absous...?

— D'un idolâtre digne du plus sévère châtiment.

— Qu'ai-je fait...? s'écria l'infante, les mains jointes.

— Votre devoir.

— Et vous le condamnez?

L'infant-cardinal garda le silence; mais le froncement de sourcils qui assombrit son visage, fut une éloquente réponse.

— Vous le condamnez? répéta l'infante d'une voix tremblante. Ah! s'il en était ainsi, j'aurais raison d'exécuter le tribunal, parce que Enriquez est innocent!

Une ombre encore plus épaisse voila le visage de l'infant-cardinal; il arrêta sur sa sœur un regard sévère et dit d'une voix qui, pour la première fois, n'était ni harmonieuse ni affable, mais discordante et dure:

— Votre raison égarée vous fait proférer de telles extravagances, que si vous vous entendiez parler, vous vous mordriez la langue. Reposez-vous, doña Maria, abandonnez cet étrange sujet, qui doit vous être indifférent, pour vous occuper de ce qui convient à une illustre princesse. Rappelez-vous que vous êtes la fille de Manuel et

Un journaliste, à court de fausses nouvelles, a dû penser: Voilà une feuille française qui se fonde avec succès en plein cœur de l'Espagne; si je lui jouais un tour de ma façon?

Et son tour a réussi. Ses confrères se sont empressés, avec une générosité dont nous ne les remercions pas, de reproduire son paragraphe à trois sous la ligne.

Avez-vous observé qu'un mauvais plaisant n'a qu'à ouvrir son parapluie dans la foule pour que cent personnes déploient aussitôt le leur, instinctivement, sans se demander s'il tombe une seule goutte d'eau?

C'est notre cas.

Il est possible que nos compositeurs, peu habitués encore à notre langue, aient oublié de mettre des points sur nos *z*. Corrigeons cette faute typographique.

Que dit notre prospectus?

« Apprendre les lois morales pour connaître les lois sociales — celles-ci n'étant que les conséquences de celles-là; — atteindre le bonheur, qui est le bien suprême, par la pratique de la vertu, qui est l'accord de l'entendement et de la volonté; parvenir à la justice, qui est l'intérêt de tous, par l'institution de l'égalité, qui est l'intérêt de chacun: tel est notre but.

« Sur ce terrain, nous pourrions avoir beaucoup d'émules, nous aurons peu d'adversaires, car nous nous plaçons au-dessus des partis pour ne nous occuper que de la grande cause nationale. »

Ce passage, ou tout autre que nous pourrions citer, est-il amadéiste?

Certes, nous avons une opinion politique. J'avouerai même qu'en dehors de la rédaction, nous en avons plusieurs; nos intelligents confrères le savent s'ils ont lu les œuvres de nos petites personnalités. Mais chacun de nous s'est fait un devoir de déposer ses préférences au vestiaire, avec son pardessus, avant d'entrer dans nos bureaux. Nous n'avons pas cru qu'il fût permis à des écrivains étrangers d'arborer un étendard quelconque chez une nation à laquelle ils n'ont pas l'honneur d'appartenir.

Et ce n'est pas seulement un sentiment de délicatesse ou de convenances qui nous a guidés, c'est notre amour pour l'Espagne, disons-le bien haut.

La Péninsule est peu ou mal connue en Europe. Nous nous sommes imposé la douce tâche de creuser à fond son caractère chevaleresque, d'énumérer ses richesses territoriales et artistiques. Nous voulons son bien, non à la manière de Tartuffe, mais en hommes honnêtes, qui ont toujours, sous toutes les tyrannies, exprimé loyalement leur pensée, et n'ont jamais reculé devant les douleurs poignantes de l'exil.

Nous supposons que notre œuvre, si belle et si noble, nous vaudrait l'estime et l'appui de nos confrères espagnols. Nous espérons qu'ils nous tendraient la main. Cette pre-

mière attaque imméritée nous a rempli l'âme de tristesse. Mais s'il leur plaît de continuer cette polémique, indigne d'eux et de nous, nous tenons en réserve une plume parfaitement acérée.

P.-L. IMPERT.

L'INSTRUCTION.

SECOND ARTICLE.

L'instruction règle nos idées, imprime à nos penchants l'impulsion la plus avantageuse à nous-mêmes et, par suite, à la société.

Voyez un enfant dont la nature est mauvaise. Si vous laissez se développer librement ses passions et ses vices, il deviendra fourbe, paresseux, voleur, assassin, mourra sur l'échafaud. Si vous le redressez, au contraire, comme un jeune arbre qui pousse de travers; si vous lui inculquez des notions de justice et de morale; si vous lui apprenez que le devoir est l'intérêt général, l'intérêt général, le fondement de la société; si vous lui enseignez que le bonheur de chacun est dans le bonheur de tous; vous en ferez presque toujours un honnête homme.

De l'instruction dépend l'avenir des individus et des peuples.

Cela est si vrai, que les criminels entassés dans les bagnes sont à peu près tous ignorants.

Permettez-moi de relever une autre statistique. L'éloquence des chiffres est irréfutable.

De 1826 à 1850, le nombre des forçats s'éleva en France à 185.305, parmi lesquels:

102.532 ou 554 sur 1.000 ne savaient ni lire ni écrire;

57.618 ou 309 sur 1.000 ne savaient qu'imparfaitement lire et écrire;

19.618 ou 106 sur 1.000 savaient assez bien lire et écrire;

5.737 ou 31 sur 1.000 pouvaient tirer parti de leurs connaissances pour gagner leur vie.

Au 1er Janvier 1852, la population des bagnes était de 7.073. Sur ce nombre 3.952 ne savaient ni lire ni écrire; 2.970 ne le savaient qu'imparfaitement; 91 seulement avaient reçu une instruction supérieure à l'instruction primaire.

Enfin, en 1863, sur 4.543 individus des deux sexes et de tout âge accusés pour crimes, on en comptait 1.736, c'est-à-dire 38 pour 100 complètement illettrés, et 1.964 ou 43 pour 100 sachant à peine lire et écrire.

Il y a donc en France 81 criminels sur 100 qui n'ont pas reçu le bienfait de la première instruction.

Qui assume le poids de cette monstrueuse responsabilité? Les gouvernements qui spéculent sur l'ignorance publique et tiennent la lumière sous le boisseau, de peur d'être renversés par les grandes idées; d'affranchissement et de progrès.

faisaient les rats sur les dalles jonchées de papier. Il l'avait pris en affection, parce qu'il y avait déjà vécu cinq mois, grâce aux intrigues de ses ennemis, et qu'il avait écrit dans cette solitude la plus grande partie de ses chansons. Si petit que fut ce cachot, il contenait encore, outre les araignées et des rats, quatre à six livres, doublés en parchemin, un encier et une cruche. Camoëns, assis sur le sol, ses livres entassés devant lui, continuait, pour le plus grand honneur des Muses, l'admirable élegie qui commence par ces vers:

O sultaneuse, Ovidio desterrado...

lorsque la porte de la prison s'ouvrit et une dame apparut.

Camoëns, surpris, se leva, comme mu par un ressort, et fit pour recevoir la dame les trois seuls pas qu'il pouvait faire.

— Madame, lui dit-il avec galanterie, excusez-moi si j'accueille dans un aussi triste logis la plus belle fille des Muses. Pour la première fois, j'envie les palais où je pourrais vous recevoir sans que de hideux insectes ne disputassent l'honneur de votre visite.

— Camoëns, répondit La Sigea, pour les âmes affligées, le palais n'a pas plus de charmes que le cachot; ici sont des araignées, et là des vautours.

— Mais ces vautours, madame, ne se tournent point contre vous. Le destin serait trop injuste. — Peu importe ma bonne ou ma mauvaise destinée, Camoëns; le devoir me conduit ici pour donner à la votre l'adoucissement dont vous avez besoin.

— Merci, madame; votre visite est en effet pour mes peines le plus grand allègement!

— Je ne parle pas de ma visite, Camoëns, mais de votre grâce.

Camoëns croisa les bras et haussa les épaules.

— Ma grâce! je l'accepte avec bonheur, parce que vous me l'apportez; mais elle m'est indifférente.

Mais l'instruction vaincra toutes les difficultés, s'imposera partout, substituera le bien au mal, le juste à l'injuste, fera ressortir l'avantage de la réunion des forces humaines dans un même but: l'honnête et l'utile.

Alors les gouvernements qui seront assis sur une telle base seront inébranlables, car nous dirons d'après Hobbes, et pour résumer cet article, que si le monde physique ne doit sa conservation qu'à l'harmonie, c'est-à-dire à la tendance de chaque partie vers un centre commun, l'ordre moral, ou la société, ne peut exister que par la justice, toute l'activité humaine ne doit avoir pour but que l'intérêt général, et chaque individu ne saurait trouver le bonheur qu'en travaillant à celui de tous.

P. L. IMPERT.

CORTÈS

SENAT.

PRÉSIDENCE DE MR. DE SANTA CRUZ.

Séance du 7 juin.

Le débat continue sur la proposition approuvant la conduite du duc de la Torre.

M. Ros de Olano, marquis de Guad-el-Jelu, prend la parole pour répondre à MM. España et de Córdoba.

L'orateur assure que si le parti radical, ou une des deux fractions dont se compose l'opposition parlementaire, venait à se retirer des Cortès, le système en serait ébranlé et l'abstention ouvrirait le passage soit à la révolution, soit à l'absolutisme, c'est-à-dire, à la république ou au carlisme. Il en conclut que les radicaux, en ne pratiquant point leur politique d'abstention, ne font que travailler pour leurs propres intérêts.

Passant ensuite au traité d'Amoravieta, il prouve la différence qui existe entre la situation du maréchal Serrano et celle de M. Bismarck. En effet, dans la campagne des prussiens contre la France, le roi de Prusse, M. de Bismarck, grand chancelier et premier ministre, et M. de Moltke, chef d'Etat major, se trouvaient tous trois sur le champ d'opérations, et, par conséquent, il était naturel que rien ne se fit sans consulter qui de droit.

M. Ros de Olano désapprouve fort que le général Serrano soit venu soumettre à l'approbation de la chambre le traité d'Amoravieta, car il a son tribunal en sa qualité de général en chef, et le gouvernement seul peut l'obliger d'y comparaître. D'ailleurs, aux époques de troubles politiques, les corps délibérants ne sont pas juges compétents pour un général d'armée.

Si l'on établissait ce précédent, il n'y aurait plus un général qui voulût se charger désormais de la conduite d'une campagne. L'orateur parle fort au long du combat d'Oroquieta, de la fuite du Prétendant et des conséquences du traité d'Amoravieta. Sans quelques variantes, c'est la répétition de ce qui a été dit jusqu'ici.

M. le ministre de Grâce et de Justice prend

— Vous n'estimez pas la liberté?

— Quand je la possède, j'en fais usage; quand je la perds, je ne lutte pas pour la recouvrer. J'en ai besoin aujourd'hui pour donner quelques coups de revers à certains manants; mais comme, tôt ou tard, ils les recevront, et comme ceux que j'ai donnés ces jours-ci m'ont enlevé le temps d'écrire, je profitais des moments de ma captivité pour composer des vers.

— Vos paroles, Camoëns, ne vous vaudront pas de ma part des louanges sur votre valeur; mais je serai généreuse et vous pardonnerai ces coups de revers.

— Je ne vous comprends pas, madame.

— Ne cherchez pas à me comprendre. Il vous suffit de savoir que vous êtes libre.

— Oh! non! je désire connaître le sens de votre reproche.

— Je ne vous donnerai pas d'explications.

— En quoi ai-je pu vous offenser? dites, dites, et au risque même de ma vie, je...

— Ce serait inutile. Le mal est fait. Vous avez, blessé un gentilhomme, on vous a en prisonné et votre dame vous délivre...

— Ma dame!

— Catherine de Attaide.

— C'est elle?...

— Qui voulez-vous donc que ce fût?

— Oh! c'est elle!...

— Recevez de sa main ce présent, continua la toledane en lui livrant le pardon du roi, et partez pour l'Inde, où le ciel vous protégera.

— Merci, madame, mais je vous assure que je ne sortirai pas avant de savoir quel chagrin vous afflige et quelle part de la mienne dans la cause de vos peines. J'ai blessé un homme qui franchissait la grille des jardins; en quoi cela peut-il vous offenser? C'était un manant comme tous ceux que m'envoie le comte. Celui-ci m'a surpris dans le jardin; j'aurais dû le tuer; mais Catherine s'est jetée à ses pieds, et cet impie s'est alors pour moi transformé en autel: il faudra que Catherine soit

alors la parole. Son argumentation a pour but de prouver:

1° Que M. le duc de la Torre, en agissant comme il l'a fait, n'a violé rien la Constitution.

2° Que le gouvernement, de son côté, est resté fidèle à la Constitution, puisque, s'il a suspendu les garanties constitutionnelles dans les provinces insurgées, c'est en s'appuyant sur l'article 13 de la loi sur l'ordre public.

3° Que M. Prim suivit, dans des circonstances tout-à-fait semblables, la même ligne de conduite après avoir conféré avec le Conseil d'Etat.

L'orateur fait ensuite une longue définition de la rébellion, et des rebelles.

Il explique pourquoi le gouvernement a jugé à propos de garder le silence sur le traité d'Amoravieta, jusqu'à ce qu'il en eût reçu tous les détails. Il ne pouvait, avant de les avoir en main, lui donner son approbation.

L'orateur termine en prouvant que les articles 3 et 4 du traité ne méritent point les critiques dont on les a chargés.

J'espère, messieurs, que l'acte de clémence du général en chef produira un effet aussi grand et rapide pour la pacification du pays. Les restes de la faction seront bientôt vaincus et détruits.

CONGRES

M. Pasaron fait un sombre tableau de la situation. L'inquiétude, dit-il, règne du haut en bas de l'échelle sociale; les 400 millions qui sont en compte courant à la banque, représentent 400 millions d'inquiétudes.

Le manque de confiance du pays dans la situation actuelle, est bien justifié, puisque les emplois publics sont aux mains d'hommes connus par leur anti-libéralisme.

Le trésor est un gouffre où tout s'engloutit; la nation est sans crédit à l'extérieur, troublée à l'intérieur par la guerre civile.

Quelle différence entre l'Espagne d'aujourd'hui et l'Espagne que M. Sagasta reçut de la démocratie!

S'adressant ensuite au ministère, il dit: Nous nous nous joi d'une complète tranquillité pendant le ministère Zorrilla? L'ordre et la liberté ne règneront-ils point? La Constitution ne fut-elle pas loyalement appliquée en tout et pour tout? Le gouvernement et ses employés ne donnèrent-ils pas l'exemple de la plus parfaite moralité? Nos valeurs ne s'élevèrent-elles pas alors à un type que l'on peut qualifier de fabuleux, vu l'état de nos finances? Et lorsque nous fîmes un emprunt, ne fut-il pas couvert huit fois?

L'orateur peint alors l'union complète qui régnait entre les progressistes et les démocrates, tous dévoués au bien public, puis il explique comment cette union fut brisée par les hommes qui occupent aujourd'hui le pouvoir, et principalement par M. Sagasta, qui servit leurs desirs.

M. Pasaron produit des faits qui ont, à son avis, amené la scission du grand parti libéral.

Abordant ensuite les actes du cabinet présidé par M. Malcampo et de celui que présida M. Sagasta; il démontre que l'un et l'autre suivirent une marche anti-démocratique et même anti-libérale.

Il passe ensuite aux élections qu'il montre

loin de moi pour que je puisse adresser à son oncle les coups que, par procuration, ses valets ont reçus.

— Est-ce là l'usage que vous pensez faire de la liberté que vous donne Catherine?

— Vous avez raison, madame, reprenez cette grâce et rendez-la-lui.

— Non, Camoëns, maîtrisez votre haine, allez où vous appelle la gloire.

— Dites-moi d'abord quelle est mon offense.

— Je vous l'ai pardonnée.

— Je repousse cette miséricorde, parce que j'ignore mon crime.

— Adieu.

— Non, non; je vous suivrai jusqu'à ce que j'aie appris les raisons de votre plainte.

— La flotte part demain, vous avez à peine le temps de faire vos préparatifs: ne vous inquiétez pas d'autre chose.

— La flotte partira sans moi, car dussé-je y trouver la fortune, je l'abandonnerais pour ne m'occuper que de la réparation de mes torts envers vous.

— Je vous redis adieu.

— Et je vous répète que je vous suivrai.

La Sigea sortit du cachot; Camoëns saisit précipitamment son chapeau à larges ailes, orné d'une plume noire, et courut à la poursuite de la femme de lettres, sans prendre soin de ramasser les papiers épars sur le sol.

Louise traversa les étroits couloirs de la prison, Camoëns aussi. Dans l'un, ils virent Jean Meurico. La Sigea le salua: Camoëns dédaigna de le faire. Le moine s'approcha de lui et, lui montrant la toledane:

— Recevez mes félicitations! dit-il avec un sourire perfide.

— Que vous importe? répondit Camoëns sans le regarder.

— Rien absolument, répliqua le familier avec un geste d'humble résignation.

La suite prochainement.

avoir été faites sous le coup d'abus de pouvoir et d'arbitraire. Il rappelle à la Chambre les agents électoraux envoyés par le gouvernement, les municipalités cassées ou massées, les ministres de la Justice traînés dans les cachots avec impunité.

Il prédit ensuite au gouvernement qu'il lui sera impossible de tenir aucune des promesses qu'il a faites dans le discours de la Couronne.

« Vous ne pourrez pas, dit-il, renouer vos relations avec la cour de Rome, puisque vous ne sauriez forcer nos prélats à défendre au clergé de prendre les armes contre vous.

Vous êtes impuissants à Cuba, car vous n'avez rien fait en faveur de cette colonie. »

L'orateur termine en disant à M. Sagasta que la nation le condamnera à l'oubli, et qu'alors le remords le rongera, comme le vautour Prométhée. M. le ministre des travaux publics répond que puisque le pays court un si grand danger, les démocrates devraient s'efforcer aussi de l'en tirer. L'orateur s'efforce surtout de rejeter sur M. Zorrilla et son parti la cause de la scission entre les progressistes et les radicaux. Si M. Zorrilla est descendu du pouvoir, c'est parce qu'il l'a bien voulu. La cause de sa retraite ne fut point une question politique, mais une simple question de personne, qui d'ailleurs avait été vidée par la Chambre.

M. le ministre se plaint ensuite amèrement de l'opposition implacable que firent les radicaux au nouveau ministère, et de leur coalition inouïe avec les carlistes et les républicains, coalition aussi inique que celle de 1843 contre le duc de la Victoire.

La preuve que le cabinet méritait la confiance des hommes vraiment libéraux, c'est que le duc de la Torre, l'ami de M. Prim, tendit la main à M. Sagasta et adopta son programme. De cette époque date le parti conservateur actuel dont le drapeau porte trois devis :

1. Conservation des conquêtes de la révolution.
2. Conservation de la Constitution.
3. Conservation de la Dynastie de Savoie.

M. Pasaron fait un geste signifiant que se sont aussi là des principes.

Eh bien ! s'écrie l'orateur, venez donc à nos côtés ! pourquoi rester sur ces bancs ?

Nous aussi, nous voulons avancer, mais sagement, prudemment et sans nous exposer à perdre rien des précieuses conquêtes de la révolution.

Si vous le voulez comme nous, pourquoi rester loin de nous ?

La Chambre passe ensuite à la discussion du projet sur la dette flottante.

M. Sanroma se plaint de ce que le gouvernement commence par la discussion de la loi au moyen de laquelle on soldera le déficit représenté par la dette flottante, au lieu d'aborder tout de suite la question du budget. Il craint que cette façon d'agir ne donne lieu de fausses suppositions de la part de bien des gens.

Il émet le soupçon que le gouvernement aura déjà engagé quelque négociation pour laquelle il aura besoin d'une autorisation un peu plus tard, lorsqu'elle sera un fait accompli.

L'orateur entre dans des considérations financières fort détaillées pour prouver que le gouvernement suit une fausse route dans ses projets d'équilibre budgétaire.

M. Pi Margall combat l'approbation que demandait le gouvernement, et se plaint que tous les ministères aient recouru à l'émission de bons pour solder le déficit, et que cependant le déficit va toujours en augmentant.

Il expose la triste situation du pays, qu'il représente dans l'impuissance de payer le trimestre anticipé qu'on exige de lui.

Il termine en se lamentant sur l'état du Trésor qui à ses yeux est bien plutôt une banque aux abois, forcée d'aller mendier des ressources aux conditions les plus onéreuses.

M. le ministre des Finances répond à M. Pi en avouant que l'état du Trésor est bien tel qu'il l'a dépeint, et que s'il a pris sur lui un fardeau si pesant, ce n'a été que par patriotisme.

Il applaudit en passant à la conduite loyale des oppositions.

Il déclare qu'il faut résoudre sur le champ la question des finances, attendu que la situation ne peut pas se prolonger davantage.

M. Pi Margall réplique, que tant que le Trésor donnera à l'argent une prime de 16, 20 ou 23 0/0 les capitaux désertent le commerce, l'industrie et l'agriculture pour aller au Trésor. Ce qu'il faut, dit-il, c'est fomentier la richesse du sol.

Plusieurs orateurs prennent successivement la parole pour présenter diverses observations. Il était minuit lorsque la séance fut levée. La parole était alors à M. Salaverria dont nous analyserons demain le discours.

INSURRECTION CARLISTE.

PARTIE OFFICIELLE.

Provinces Basques et Navarre.—Le général en chef passa hier près de Pamplune se dirigeant sur Larraona où il passa la nuit. Les nouvelles sur la faction annoncent que le gros de ses forces se dirigeait à Ochagavia par la vallée de Salazar. Le général Moriones parti de Sansoain marchait par le flanc gauche de l'ennemi pour empêcher une contremarche dans l'intérieur de la Navarre. La brigade Primo de la Rivera était toujours à Beunza, et les autres colonnes faisaient les mouvements ordonnés par le général en chef.

La faction alavés de Velasco a pénétré dans la vallée d'Orozo sur laquelle est marchée hier la brigade Serrano, en même temps que le brigadier Zorrilla marchait sur Unza à la poursuite de cette même faction.

Le conseil de Perpignan annonce que le gouvernement français a fait interner à Orléans les chefs carlistes, alabero, Campos, Ca apodon et un autre.

Burgos.—Les insurgés continuent de se présenter et demandent l'indulto, neuf se sont présentés hier.

Andalousie et Estramadure.—Le capitaine général annonce que la bande battue à Grazalema est en complète dispersion. La colonne qui était à la

poursuite est de retour à Arcos de la Frontera, où elle restera en observation. Il suffira de la garde civile et des carabiniers pour en finir avec les fuyards.

La faction de Bermudez et du curé d'Alcabon a été battue et mise en fuite dans la province de Badajoz par la colonne de la gendarmerie d'Herrera et Duque. Cette faction passa ensuite par Salsola en direction à Fuenlabra et aux monts de Tolède pour échapper à la poursuite de la troupe.

Catalogne.—Le capitaine général annonce que les volontaires de Mirabet et de Benifallet ont surpris la bande carliste de Pinol, lui ont fait trois prisonniers, et se sont mis à sa poursuite avec le somaten de Baqueta.

Valence.—La colonne de Llorach a atteint au Mas de Mola la bande carliste venant d'Alcala de Chisvert, cette bande s'est partagée en trois parties que l'on pour suit vivement.

PARTIE NON OFFICIELLE.

D'après une lettre de Vitoria, *El Imparcial* donne les détails suivants sur l'exécution de M. Calle et de son fils, fusillés par les carlistes pour avoir pris part au traité d'Amoravieta.

« Un témoin oculaire du fait, raconte que M. Calle et son fils, après un jugement sommaire, furent passés par les armes avec une cruauté que seul peut inspirer le fanatisme des passions politiques. « Tuez-moi mille fois, s'écriait le fils, mais épargnez la vie de mon père, vieillard de 75 ans ! » « Assassinez-moi, moi, le seul coupable, et épargnez mon fils innocent et père de trois enfants en bas âge, répliquait le vieillard. »

La décharge se fit sur ces mots, et le vieillard tomba, mais pour se relever encore. Le coup de grâce l'étendit sans vie. Quant au fils, il était tombé raide mort.

—On lit dans *La Correspondencia de España* que les carlistes ont pris en otage la femme du député à la guerre, M. Urquiza, qui avait contribué au traité d'Amoravieta.

La nouvelle nous paraît trop grave pour être crue sans être confirmée.

—On lit dans le journal *El Tiempo* :

« On nous assure, comme un fait certain, que l'on a reçu la nouvelle officielle à Madrid que le général Cabrera, cédant aux instances réitérées de don Carlos et de hauts personnages étrangers, s'est décidé à prendre une part active dans la lutte en faveur du Prétendant. »

On disait à ce sujet, que le vétéran de la guerre des sept ans avait accepté la direction de la campagne et qu'il prêterait en main le commandement aussitôt qu'on aurait réuni un corps de 6 ou 7.000 hommes pour servir de base à ses opérations.

D'autre part, il y a des gens qui espèrent que Cabrera, objet de la surveillance la plus active, ne pourra s'y soustraire ni, par conséquent, rentrer en Espagne.

Quoiqu'il en soit, nous persistons à douter que le vieux chef carliste se décide à fonder de nouveau la guerre civile.

Le journal *La Regeneracion* dit qu'il sait d'une manière sûre, indubitable, où se trouve caché Charles VII ; mais il ajoute qu'il doit garder le mystère jusqu'au moment, très prochain, selon lui, où une catastrophe grave, excessivement grave, viendra lui permettre de rompre le silence qu'il s'impose aujourd'hui.

Nos lecteurs voudraient bien faire comme nous : attendre, au risque de ne rien voir venir.

Mercredi dernier, le bruit se répandait à Tarazona qu'un haut personnage, accompagné d'un brillant état major, après être resté trois ou quatre jours dans cette ville, avait pris la route de Villabell, où l'attendait une force armée, composée de 800 à 1.000 hommes.

Un journal de la même localité croit pouvoir assurer que ce personnage n'est autre que le célèbre Tristany, un des vétérans de la cause carliste.

On nous écrit, à propos de la faction, qui s'est présentée aux environs de Jerez :

« Il serait difficile de trouver un carliste, tout particulièrement dans ce coin de l'Andalousie. Et, du reste, quelle couleur politique peut-on accorder à ces campagnards, recrutés par un individu qui tantôt emprunte le nom du député Rispa, tantôt se fait passer pour le cabecilla Camacho. Il reste avéré, dans tous les cas, que les émissaires de don Carlos recrutent leurs hommes chez les fédéraux. »

Les porteurs de la dette se sont réunis hier en nombre assez considérable au *Círculo Mercantil*, sur une invitation du comité qu'ils avaient nommé dimanche dernier, à l'effet de discuter les trois motions suivantes, dont le haut intérêt n'échappera pas à nos lecteurs. Elles ont été approuvées toutes trois à l'unanimité, et il est resté convenu qu'elles seraient immédiatement présentées à M. le ministre des Finances. En voici le texte :

1. On demande que toute la rente intérieure et extérieure touche ses intérêts pendant dix ans, deux tiers en numéraire et un tiers en consolidé.

2. On demande également que, quant aux valeurs amortissables, elles continueront à jouir du privilège qui leur est assuré, en ce qui concerne le capital, aux termes de ce que prescrit le budget actuel, sauf à payer aussi les intérêts dans la même forme.

3. On demande enfin qu'il soit signifié à M. le ministre des Finances que les contribuables désirent qu'à l'avenir, le comité des porteurs soit entendu au sein de la commission des budgets, avant de soumettre ces derniers à l'approbation des Chambres.

M. le ministre du Fomento a lu au Congrès, la loi de police et de vigilance touchant l'exploitation des mines dont les travaux seront à la charge des ingénieurs, d'après une réglementation ministérielle.

Les mineurs pourront exploiter librement leurs mines pourvu qu'ils se soumettent aux prescriptions de police et de sécurité qui leur seront communiquées. Les contrevenants seront punis d'une amende qui ne s'élèvera pas au-dessus de 250 piécettes, et de 500 en cas de récidive.

Les inspecteurs feront leurs tournées tous les ans ; ils léveront les plans des travaux intérieurs, et feront les études sur le terrain les mines et la statistique. Les propriétaires des mines paieront 50 piécettes pour droit de visite.

Quelques journaux parlent d'une note des Etats-Unis concernant l'île de Cuba, et ils n'hésitent pas à lui accorder un caractère très grave. Une feuille semi-officielle assure que la note existe, en effet, mais qu'elle se distingue par son langage sympathique à l'égard de l'Espagne, et rien de plus.

Les bureaux du Congrès ont autorisé, sur les bases suivantes, la lecture d'un projet de loi portant la réforme et la réorganisation des finances dans l'île de Puerto-Rico :

Suppression du droit d'exportation pour les sucres, le miel, les cafés et les tabacs ;

Réforme du tarif douanier de Puerto-Rico conformément aux règles établies dans l'article 7 du budget de 1870 à 1871 ;

Application à Puerto-Rico des ordonnances douanières établies pour la Péninsule ;

Examen très scrupuleux de la richesse foncière et de la richesse industrielle, tout en adoptant les mesures les plus capables d'extirper les fraudes ;

Réduction de 33 pour 100 dans les frais de la province ;

Application de la plus forte somme possible des rentrées à la section des travaux publics ou d'utilité générale ;

Suppression du droit différentiel de drapau entre Puerto-Rico, la Péninsule et les îles adjacentes ;

Application intégrale, enfin, des excédants aux besoins de l'île, dans le but d'arriver à combler le déficit des budgets antérieurs, d'obtenir de nouvelles économies et d'améliorer les conditions économiques et sociales du pays.

Ce projet porte les signatures de messieurs Sanroma et Alvarez Peralta.

On lit dans le journal ministériel *La Independencia Española* :

« Les symptômes que nous observons non seulement dans le Congrès, mais encore dans tous les cercles politiques, nous donnent la plus triste idée de la situation déplorable dans laquelle nous nous trouvons. »

Il paraît incroyable que dans les circonstances actuelles il puisse exister un indifférentisme aussi extraordinaire ; ceci provient évidemment de ce que tout le monde est mu par un intérêt très personnel, oubliant complètement les intérêts de la patrie.

Pauvre pays !... »

BILAN DE LA BANQUE D'ESPAGNE AU 31 MAI.

ECUS.

Actif.

Actif. 111.175.103

Caisse. 53.005.338

Portefeuille de Madrid. 63.248.274

Id des provinces. 1.098.893

Passif.

Capital. 20.000.000

Fonds de réserve. 2.000.000

Billets émis à Madrid. 31.643.880

Dépôts sur place. 12.049.085

Comptes courants. 42.145.972

Obligations de biens nationaux en paiement de billets hypothécaires. 2.681.091

En comparant cet état à celui du 30 Avril dernier, il résulte pour le portefeuille de Madrid une diminution de 4.000.000

Pour les comptes courants, de 300.000

Pour l'existence en n. méraire. 600.000

Dans les autres comptes la différence est peu sensible.

Le compte des gains et pertes donne un solde de 1.140.738

— gains réalisés. 672.187

— bénéfices à réaliser. 468.549

EXTÉRIEUR.

TELEGRAMMES.

Paris 6 au soir.—Le débat continué à l'Assemblée française sur la durée du service militaire. M. Sa-reta, répondant à M. Keller, a soutenu la nécessité que le service militaire dure 5 ans. Il assure que 3 ans ne suffisent point pour former de bons soldats.

D'après des nouvelles télégraphiques de Marseille, les autorités françaises ont surpris sur la frontière d'Italie plusieurs libelles bonapartistes.

NOTA. Les télégrammes d'hier de Paris ne sont point encore arrivés.

Londres 7.—Le ministre déclare aux Chambres que les réclamations touchant les pertes indirectes causées par l'*Alabama*, n'ont point encore été retirées. Leur retrait dépend de l'acceptation de l'article additionnel du traité de Washington.

Fabra.

Paris, 5 Juin.

La journée d'hier a été perdue pour la loi militaire. L'Assemblée a consacré à l'élection de son bureau un long temps qu'elle aurait mieux fait d'employer plus utilement. Le président Grévy, les quatre vice-présidents et les six secrétaires ont été élus, mais l'appel nominatif et le scrutin ont pris toute la séance, et la loi sur la réorganisation de l'armée a été renvoyée à la séance suivante.

Nous avons toujours pensé que la publicité des rapports du conseil d'enquête sur les capitulations était dangereuse pour la discipline, pour l'honneur du drapeau, et l'avenir du pays. Le péril le plus immédiat était sans co'redit le parti qui devait tirer de cette publicité nos irréconciliables ennemis. Ils n'y ont pas manqué, et Dieu sait avec quelle ardeur et à l'aide de quels mensonges ils ont essayé de prouver aux strasbourgeois que la France les insultait en les répudiant.

Déjà le général Uhrich, le conseil municipal de Strasbourg, le commandant de la garde nationale et un ancien député du Bas Rhin ont protesté contre le jugement du conseil d'enquête. Voici maintenant une protestation des officiers, sous-officiers et soldats de la garde nationale, de la garde mobile et des corps francs dont la conclusion est celle-ci : « Le blâme doit tomber sur celui qui, sans être prêt, a commencé la guerre, il doit frapper ceux qui ont abandonné la capitale de l'Alsace, sans artillerie, sans génie, sans abris blindés, sans même une garnison de temps de paix. Il est temps que la vérité se fasse ! »

Nous demandons justice, Strasbourg insulté s'adresse à vous et réclame sa réhabilitation.

Nous avons donc l'honneur, monsieur le président, de vous demander une contre-enquête, et que de nouveaux témoins soient interrogés ; car nous déclarons que le rapport de la commission d'enquête a complètement dénaturé la défense de Strasbourg. »

On n'a point oublié le conflit qui a éclaté à Marseille entre M. de Kératry et la commission permanente du conseil général. Ce conflit vient d'être réglé par un décret du président de la République qui annule la délibération du conseil général des Bouches-du-Rhône, en tant qu'elle approuve les solutions de la commission départementale tendant :

1. A imposer au préfet ou à son représentant l'obligation d'assister aux séances de la commission départementale. 2. A reconnaître à ladite commission le droit d'émettre un avis sur l'opportunité de procéder à des élections municipales dans la ville d'Arles. 3. A reconnaître à la même commission le droit d'émettre un avis sur l'application des règlements des associations syndicales de Senas et d'Orgon.

En réponse à la protestation faite récemment au Reichstag de Berlin par le ministre wurtembergeois, M. de Mittnacht, la *Gazette nationale* dit qu'il faudra nécessairement procéder à une amélioration du conseil fédéral ou de la chancellerie de l'empire pour posséder une Assemblée plus capable d'agir et de représenter l'Assemblée des Etats confédérés. Si les différents gouvernements se trouvent maintenant mis à l'arrière-plan par suite de certains défauts d'organisation, ils ne font que payer par là leurs anciennes fautes. En 1867 et en 1870, ils n'ont songé qu'à représenter leurs intérêts particuliers, mais ils ont abandonné au chancelier de l'empire le soin de leurs intérêts communs et n'ont nullement secondé le Parlement dans les tentatives qu'il a faites pour perfectionner l'organisation de l'empire.

Nous avons annoncé, il y a quelque temps, que la presse préparait en Danemark une nouvelle campagne dans le but d'obtenir une solution de la question du Slesvig septentrional. Nous lisons aujourd'hui dans la *Presse de Vienne*, que l'on s'est mis à l'œuvre et que la rédaction du *Dannevirke*, de Hadersleben, a envoyé au Landtag prussien une pétition revêtue de la signature de 398 électeurs du second degré et demandant que l'Assemblée en question veuille, en considération de la nécessité qu'il y a d'observer les traités, exiger du gouvernement prussien qu'il reconnaisse le sens des manifestations du nord du Slesvig conforme au traité et prendre les mesures nécessaires pour accomplir les actes prescrits par l'article 5^e du traité de Prague du 23 Août 1866.

Au Parlement anglais, l'agitation a été fort vive dans les dernières séances. Il va sans dire qu'ils s'agissaient encore du traité complémentaire avec les Etats-Unis. Lord Russell a proposé à la Chambre des lords d'ajourner la réunion du tribunal arbitral de Genève, jusqu'à ce que les réclamations pour dommages indirects aient été retirées. Lord Granville a répondu aux accusations dirigées par l'orateur contre le gouvernement, et la discussion a été renvoyée à aujourd'hui.

ASSEMBLEE NATIONALE DE VERSAILLES.

Séance du 5 juin.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE BENOIST D'AZY, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures un quart. M. Francisque Rive, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier.

Le procès-verbal est adopté.

L'ordre du jour appelle les scrutins pour la nomination du président, des vice-présidents et des secrétaires de la Assemblée nationale.

M. le président : Il va d'abord être procédé au scrutin pour la nomination du président.

(Le scrutin a lieu.—A trois heures, l'opération se termine ; les urnes sont emportées à la salle des conférences pour le dépouillement.)

M. le président : Pendant que MM. les scrutateurs vont faire le dépouillement, il va être procédé au scrutin pour la nomination de quatre vice-présidents.

(Il est procédé au scrutin.—A trois heures et demie, le scrutin est clos et les urnes sont emportées au dehors pour le dépouillement.)

M. le président : Voici le résultat du dépouillement du scrutin pour la nomination du président :

Nombre des votants, 476 ; bulletins blancs ou nuls, 5 ; suffrages exprimés, 471 ; majorité absolue, 236.

Ont obtenu : MM. Jules Grévy, 459 voix ; Martel, 4 ; le comte Benoist d'azy, 2 ; le général Changarnier, 2 ; le duc d'Aumale, 1 ; de Beauville, 1 ; Cochery, 1 ; Gambetta, 1.

M. Jules Grévy, ayant obtenu la majorité des suffrages, je le proclame président de l'Assemblée nationale.

Pendant que s'opère le dépouillement du scrutin pour la nomination des vice-présidents, je vais faire procéder l'Assemblée à l'élection des six secrétaires.

(Sur les ordres de M. le président, le scrutin pour la nomination des six secrétaires de l'Assemblée est ouvert à la tribune comme les précédents.)

L'opération se prolonge jusqu'à quatre heures. A ce moment-là, aucun membre de l'Assemblée ne se présente plus pour voter.

Plusieurs membres : Fermez le scrutin, monsieur le président !

D'autres membres : Reprenons la discussion de la loi militaire !—Il est quatre heures !

M. le président : Je comprend très bien l'impatience de l'Assemblée ; mais je dois lui expliquer que si j'ai prolongé le scrutin jusqu'à l'heure à laquelle nous sommes arrivés, c'est afin que le nombre des membres qui y auront pris part soit le plus considérable possible.

Tout à l'heure, cédant aux réclamations de quelques membres, j'ai clos le scrutin pour l'élection des vice-présidents, alors que le nombre des votants n'était pas suffisant ; et en effet, le dépouillement dont on me remet à l'instant le résultat constate que 326 membres seulement ont pris part au vote. (Exclamations.)

Plusieurs membres : Il y a eu des abstentions systématiques !

M. le président : Ce scrutin est donc nul, et il va falloir le recommencer. (Nouvelles exclamations.)

Sur divers bancs : L'appel nominal ! l'appel nominal !

M. le président : Le scrutin pour la nomination des secrétaires est fermé, il va être procédé à un nouveau scrutin pour la nomination des vice-présidents.

Plusieurs membres : Par appel nominal ! par appel nominal !

D'autres membres : A demain ! à demain ce nouveau scrutin !

M. le président : Il n'y a pas de raison de remettre à demain ; vous seriez demain dans la même situation qu'aujourd'hui ; vous seriez en face des mêmes difficultés. (Bruits et mouvements divers.)

Plusieurs membres : Nous demandons formellement l'appel nominal !

M. le marquis de Chasseloup-Laubat : Si l'on procède aujourd'hui à un second tour de scrutin pour la nomination des vice-présidents, on ne pourra pas continuer la discussion de la loi de recrutement ; il faut annoncer, M. le président, qu'elle est remise à demain.

M. le président : Il ne me paraît pas possible qu'il en soit autrement, vu l'heure avancée. La suite de la discussion du projet de loi sur le recrutement de l'armée est renvoyée à demain.

Le nouveau scrutin est ouvert pour la nomination de quatre vice-présidents.

(Les urnes du vote et du contrôle sont placées sur la tribune, et plusieurs députés y déposent, leurs bulletins et leurs boules.)

Sur un grand nombre de bancs : L'appel nominal ! l'appel nominal !

Quelques membres : Le scrutin est commencé !

M. le président : Si l'Assemblée l'exige, il va être procédé au vote par appel nominal. (Où ! où !—Non !)

Je consulte l'Assemblée pour savoir si elle veut qu'il soit procédé à l'appel nominal.

(L'Assemblée, consultée, se prononce pour l'affirmative.)

M. Tolain : Monsieur le président, il fallait faire l'appel nominal avant l'ouverture du scrutin, il n'est pas possible de le faire maintenant que plusieurs membres ont déjà voté. (Bruits.)

Un membre : On n'en finira pas avec l'appel nominal, il durera deux heures !

M. le président : L'Assemblée a décidé l'appel nominal, il va y être procédé.

M. Tolain : Ce n'est pas sérieux ! On va perdre un temps infini !

M. le président : Je vous prie de respecter la décision de l'Assemblée.

M. Gambetta : Le scrutin est commencé !

M. le président : C'est à peine si quelques membres ont voté ; les urnes vont être vidées, et il va être procédé au scrutin, sur appel nominal, conformément à la décision de l'Assemblée. (Où ! où !—Très bien !)

(Les ordres de M. le président sont exécutés par les huissiers : les urnes sont vidées et remplacées.)

ensuite sur la tribune. — M. Paul de Rémusat, l'un des secrétaires, fait l'appel nominal, et chaque membre appelé prend part au scrutin.)

L'opération dure jusqu'à 5 heures 12. M. le président: L'appel nominal est terminé; il serait trop long de procéder au scrutin.)

J'invite ceux de MM. les députés, qui n'ont pas voté et qui sont présents, à venir déposer leurs votes.

(Plusieurs membres se rendent à l'invitation de M. le président et viennent déposer leurs votes à la tribune.)

M. le président: Pendant que s'achève le scrutin, je pose à l'Assemblée une question sur la fixation de son ordre du jour.

Il avait été dit que demain, il y aurait réunion dans les bureaux pour la nomination de la commission qui doit dresser la liste des candidats au conseil d'Etat. Plusieurs membres sont venus me prier de consulter l'Assemblée sur la question de savoir s'il ne lui conviendrait pas de remettre à samedi cette réunion des bureaux et cette nomination. (Où! où! — Appuyé!)

Je consulte l'Assemblée.

L'Assemblée consultée, décide que la réunion des bureaux et la nomination de la commission n'auront lieu que samedi.

M. le président: J'ai une autre question à soumettre à l'Assemblée.

Il y a trois mois, M. le général Du Temple a demandé à adresser une interpellation à M. le ministre de l'Intérieur, au sujet du rapport des pétitions qui avaient été présentées à l'Assemblée par des habitants de plusieurs départements. L'Assemblée n'a pas voulu entendre cette interpellation à l'époque où elle était présentée, elle l'a ajournée à un délai de trois mois. M. le général Du Temple fait observer que ce délai est expiré, et il demande que son interpellation soit mise à l'ordre du jour de demain. (Exclamations diverses.)

M. Target: Il faut d'abord voter la loi militaire!

M. Albert Desjardins: Et les lois d'impôt!

M. Léon de Maleville: On peut fixer un second délai!

M. le président: Vous allez être consultés, messieurs: vous voterez.

M. le général Du Temple demande que son interpellation soit mise à l'ordre du jour de demain. (Non! non!)

Je consulte l'Assemblée.

(L'épreuve et la contre-épreuve ont lieu, peu de membres y prennent part. — Réclamations diverses.)

Plusieurs membres: On n'a pas compris!

Autres membres: L'Assemblée n'est pas en nombre!

M. le président: Il m'avait semblé que la question était comprise; si on insiste, je renouvellerai l'épreuve. Il s'agit de savoir si l'Assemblée veut mettre à l'ordre du jour de demain l'interpellation de M. le général Du Temple...

De divers côtés: On n'est pas en nombre!

M. le président: ... on si elle veut remettre à demain à statuer, parce qu'elle n'est pas en nombre.

MM. le vicomte de Lorgeril et le général Du Temple: La question a déjà été décidée par l'Assemblée!

M. le président: Je consulte de nouveau l'Assemblée sur la question de savoir si l'interpellation de M. le général Du Temple sera mise à l'ordre du jour de demain.

M. le général Du Temple: Je fais remarquer à l'Assemblée que la décision a été déjà prise par elle. Il n'y a pas à y revenir. En tout cas, il faudrait attendre à demain, car nous ne sommes pas en nombre.

M. Léon de Maleville: L'Assemblée est toujours maîtresse de son ordre du jour.

M. le président: Je ne puis pas ne pas consulter l'Assemblée sur la fixation de son ordre du jour de demain. (Bruit.)

M. Target: Il est vrai que l'Assemblée a fixé, il y a trois mois, la date de l'interpellation de M. le général Du Temple; mais depuis elle a décidé qu'elle discuterait avant tout la loi militaire et les lois de finances.

Je demande donc formellement en exécution de la décision de l'Assemblée, et sans rien préjuger sur l'objet de l'interpellation, qu'elle soit ajournée non-seulement après le vote des lois de finances. En agissant ainsi, l'Assemblée, j'en suis certain, répondra aux vœux et aux préoccupations du pays. (Marques d'assentiment.)

Plusieurs membres: Nous ne sommes pas en nombre!

M. le président: Quoi qu'il en soit, je dois consulter l'Assemblée sur la fixation de son ordre du jour de demain.

L'Assemblée veut-elle mettre à son ordre du jour de demain l'interpellation de M. le général Du Temple?

(L'Assemblée, consultée, décide que l'interpellation ne sera pas mise à l'ordre du jour de demain.)

M. Target: Je n'ai demandé la remise de l'interpellation de l'honorable général Du Temple qu'à cause de son importance même, et pour me conformer à la décision prise par l'Assemblée de consacrer exclusivement tout son temps à la discussion de la loi militaire et des nouveaux impôts.

M. le président: Voici le résultat du dépouillement du scrutin pour la nomination des secrétaires:

Nombre des votants, 477; bulletins blancs ou nuls, 3; suffrages exprimés, 474; majorité absolue, 238.

Ont obtenu:

MM. Francisque Rive, 439 voix; le marquis Costa de Beauregard, 411; Paul de Rémusat, 389; Albert Desjardins, 296; le baron de Barante, 281; le vicomte de Meaux, 254; de Cazenove de Pradine, 23; le vicomte Blin de Bourdon, 15; de Fourtoul, 13; Grivart, 10.

En conséquence, MM. Francisque Rive, le marquis Costa de Beauregard, Paul de Rémusat, Albert Desjardins, le baron de Barante et le vicomte de Meaux, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés secrétaires.

Personne ne demande plus à prendre part au scrutin pour la nomination des vice-présidents?... Le scrutin est fermé.

Il va être procédé au dépouillement.

(Cette opération a lieu de la même manière que pour les précédents scrutins.)

M. le président: Voici le résultat du dépouillement du scrutin:

Nombre des votants, 577; bulletins blancs ou nuls, 144; suffrages exprimés, 433; majorité absolue, 217.

Ont obtenu:

MM. Martel, 412 voix; le comte Benoist d'Azy, 361; Saint-Marc Girardin, 355; Vitet, 302; Raudot, 53; Léon de Maleville, 15; le duc Audiffret-Pasquier, 9.

MM. Martel, le comte Benoist d'Azy, Saint-Marc Girardin et Vitet, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés vice-présidents de l'Assemblée.

Demain à deux heures séance publique.

Suite de l'ordre du jour.

La séance est levée à six heures et demie.

LES ALLEMANDS DANS L'EUROPE ORIENTALE.

La puissance de propagation des allemands dépasse celle de tout autre peuple de la race indo-germanique. Aussi, comme l'Allemagne ne suffit point à nourrir tous ceux qu'elle voit naître, les Allemands ont dû avoir recours à l'émigration, et cette émigration est devenue énorme. De 1832 à 1866, la moyenne de l'émigration en Amérique et en Australie, pour chaque année, a été de 210.000 personnes, ce qui fait un total de 7 millions d'individus. Le triomphe de Sadowa n'a pas ralenti ce mouvement; tout au contraire, l'accroissement des charges militaires, résultat nécessaire des victoires de la Prusse, a fait émigrer un nombre considérable d'Allemands aux Etats-Unis, au Brésil et dans les nouveaux états de l'Australie.

Depuis la guerre de France, l'on raconte que des terres fertiles et des villages entiers ont été abandonnés par des millions de paysans dans plusieurs provinces de la Prusse. Les hommes d'Etat allemands ont pensé depuis longtemps à détourner ce flot de population vers les pays voisins de l'Allemagne et à se servir de l'émigration allemande pour préparer la germanisation de l'Europe centrale. C'est un procédé de conquête plus lent que la guerre, mais non moins coûteux et aussi irrésistible. Nous trouvons à ce propos de curieux détails dans une brochure publiée récemment sous ce titre: *France, Prusse et Russie*, par Luis.

Il s'est fondé, en 1835, une société à Leipzig dans l'intention de diriger vers l'Europe l'émigration allemande. Cette société a pour but de favoriser l'infiltration de l'élément allemand, à l'aide de colonies, parmi les nationalités de l'Europe orientale, et de gagner peu à peu tout le terrain jusqu'au Danube et même au-delà en manière de préparation des conquêtes futures.

Dès 1840, quinze comités s'étaient formés sur le modèle de celui de Leipzig et fonctionnaient avec activité. Cette année un congrès eut lieu dans lequel on fixa la part de chaque comité dans l'œuvre commune de colonisation. Les comités étaient, il y a quelques années, au nombre de 52. Il est sorti de là toute une littérature de livres et de brochures pour indiquer aux émigrants les pays les plus favorables à l'émigration, et pour exposer les moyens les plus pratiques de coloniser, non seulement jusqu'au Danube, mais jusqu'à la mer Noire, et même en Russie et en Turquie.

Les gouvernements ont été favorables à cette initiative privée. Aucun ne l'a plus favorisée que le gouvernement autrichien pour affaiblir les nationalités qui refusent de se prêter à l'assimilation et pour étendre son influence dans les principautés danubiennes, en Serbie et presque dans l'Herzégovine et en Bulgarie.

Une section spéciale pour la colonisation a été créée au ministère des affaires étrangères de Vienne. Un bureau de renseignements pour l'émigration vers l'Orient, bureau soi-disant privé, se rattache au ministère pour diriger le flot des émigrants sans que les gouvernements étrangers puissent se plaindre. La banque d'Autriche a mis des capitaux à la disposition des émigrants. On n'a rien négligé pour leur assurer la possession des terres aux bords et dans le voisinage des hongrois, des roumains et des serbes. Le travail s'en fait avec une merveilleuse activité, et peu d'entreprises ont aussi bien réussi.

Partout est la patrie de l'Allemand, dit une chanson allemande. Ce mot est bien justifié par l'aisance avec laquelle les Allemands s'installent partout où ils ont l'espoir de prospérer. Dès que quelques-uns ont réussi et pris de l'importance quel que part, les comités sont avisés et de nouveaux émigrants arrivent. Une colonie est fondée. Les uns sont artisans et travaillent à bon marché. Les autres sont négociants et inondent le pays de produits allemands. Les laborieux s'emparent de la terre, si la terre est libre. Une église est bâtie. L'école réunit les enfants de la colonie et s'il est possible, ceux des indigènes. On organise des sociétés de tir, de gymnastique, de musique, de chant. Il se forme un monde allemand, où les indigènes sont admis, à condition de se germaniser. Bals, réunions, fêtes, tout se fait selon les us et coutumes de l'Allemagne. Pasteurs, professeurs, journalistes travaillent à l'envi.

Voilà comment la germanisation de la Carniole, de la Carinthie, de la Styrie, de l'Isirie, qui furent des provinces slaves, n'est plus qu'une question de temps. Voilà comment la Bohême, la Moravie et la Silésie, pays de population tchèque, sont conquis pied à pied. Prague, la capitale de la Bohême, est célèbre par la pureté de l'allemand qu'on y parle. La Bukovine qui fut jadis roumaine, est à peu près allemande. Une colonie de saxons est établie en Transylvanie depuis l'an 1200. Sous l'influence des comités la propagande est devenue si active que l'on parle surtout l'allemand dans les villes de Transylvanie et que les noms indigènes de ces villes sont remplacés par des noms allemands.

Les allemands veulent que le Danube soit un fleuve allemand. C'est à Presbourg, seconde ville du royaume de Hongrie, que se publie leur journal *Die Donau* (le Danube) qui mit un jour ce

sous-titre resté célèbre: *Sentinelle allemande au Danube*.

Si l'on suit le cours du Danube, on est frappé des progrès de l'émigration allemande. A Pesth déjà on parle autant allemand que le magyar. Cronstadt, Semlin, Bucharest. Jassy ont de riches colonies allemandes. Dans le pays serbe appartenant à la Hongrie, on se croirait en pays allemand. La partie méridionale du Banat de Temeswar s'appelle déjà Banat allemand. La compagnie des bateaux à vapeur du Danube est allemande, et elle détruit toute concurrence indigène. Son bail lui accorde pour 99 ans les endroits les plus favorables pour ses stations. Elle possède tout le long du littoral de riches établissements, des ateliers, des bureaux, et même un hôpital pour ses marins.

Les détachements de ses marins traversent en armes les villes riveraines, turques ou roumaines, au grand scandale des autorités qui n'osent se plaindre. On dirait d'une prise de possession au nom de l'Allemagne.

Les pays voisins sont allemands. La Serbie est infestée de domestiques, de gouvernantes, de professeurs all-mands. La haute classe de Belgrade est imprégnée de germanisme. La ville de Semlin, en face Belgrade, est aussi bien allemande que se.be. Mais c'est surtout en Roumanie que l'élément allemand se combinant avec l'élément juif, s'efforce de s'implanter. Le Danube est devenu, en un mot, le grand chemin de l'invasion allemande vers l'Orient, et si les indigènes, magyars, serbes et roumains n'y prennent garde, un jour viendra où l'Allemand sera maître chez eux.

LA DEFENSE

DE L'ALSACE-LORRAINE.

Les camps retranchés de Metz, de Strasbourg, de Mulhouse, si formidables qu'ils soient, ne rassurent point encore l'Allemagne pour la conservation de sa conquête. Il faut que ces boulevards soient reliés entre eux par des places secondaires, que la chaîne des Vosges soit rendue impraticable et que l'ensemble de ce système soit mis en harmonie avec celui de la défense générale de l'Alsace. Telles sont du moins les vues de l'auteur allemand.

L'auteur ne veut pas sacrifier les places secondaires de Thionville et de Schlestadt. Thionville ferme la voie ferrée des Ardennes et couvre les voies de Cologne, de Coblenz, de Sarrebrück, de Mayence et Mannheim, et elle peut contribuer en outre à la défense de Metz, car ses travaux avancés ne sont séparés de ceux de Metz que de 18 kilomètres et demi. « Si Thionville, dit l'auteur, n'a pas joué pendant la dernière guerre un rôle plus important, cela tient, partie à la faiblesse de la garnison, qui n'était presque composée que de mobiles, partie au manque d'énergie du commandant de la place, qui aurait pu parfaitement culbuter les quelques bataillons et escadrons chargés de l'investissement. En outre, il eût été possible au maréchal Bazaine de jeter, après la bataille de Gravelotte un corps d'armée dans Thionville; il eût ainsi diminué le nombre des bouches à nourrir dans la place de Metz, et se serait ménagé un appui des plus puissants pour l'exécution de la marche sur Verdun, qu'il tenta le 31 août ».

Bien loin de supprimer Thionville, l'auteur voudrait que deux grands forts fussent construits pour défendre les fronts du sud et du sud-est, en simplifiant l'enceinte pour donner de l'espace à la ville. Schlestadt doit être maintenu comme point d'appui pour la défenses des Vosges, et comme poste intermédiaire entre Strasbourg et Mulhouse, à condition de construire une citadelle à 3.500 pas nord-est de la ville, sur une hauteur qui domine le territoire environnant. Quant à la petite place forte de Neufbrisch, son maintien dépendrait du choix qui s'en ferait pour l'emplacement des ponts fixes sur le Rhin. Mais Neufbrisch est trop près de Strasbourg. Il semble que Rheinweiler, à la hauteur de Mulhouse, serait mieux choisi pour l'établissement d'un pont fixe, au point de vue des intérêts commerciaux.

La chaîne des Vosges forme désormais la ligne de défense naturelle de l'Allemagne contre la France, mais elle est difficile à garder à cause du grand nombre de routes qui la traversent, dont plusieurs débouchant par Belfort sont restées aux mains de la Prusse. L'auteur, dont nous analysons le travail, estime qu'il faudrait augmenter la forteresse de Phalsbourg de deux ou trois forts détachés pour qu'elle fut en état de défendre les routes qui débouchent par Saverne dans la Basse-Alsace et le chemin de fer de Nancy à Strasbourg. Il insiste sur la construction d'un fort qui commanderait la route de Sarguemines à 3.500 mètres nord-ouest de Phalsbourg. Deux forts construits au point de croisement des routes de Saint-Dié à Schlestadt et à Sainte-Marie-aux-Mines, et de la voie ferrée de Lunéville à Schlestadt suffiraient pour le défendre. Un ouvrage près de Poutroye sur la route d'Epinal à Colmar suffirait à couvrir tous les défilés des Vosges sur une étendue de 52 kilomètres. L'ennemi ne pourrait déboucher dans la Haute-Alsace que par Belfort. Mais le camp de Mulhouse serait établi précisément pour l'arrêter.

Quant aux petites places, au nord de Phalsbourg, telles que Lichtenberg, la Petite-Pierre et Bitche, elles peuvent être conservées provisoirement en vue de protéger les lignes de retraite et les magasins dans un pays qui restera longtemps hostile. Mais l'auteur préférerait que la place de Bitche fut remplacée par un gros ouvrage de fortification permanente près du village de Hombourg-Cocheren au point du croisement des chemins de fer de Haguenau à Thionville et de Metz à Sarrebrück. Cette place de Hombourg, composée de trois ou quatre grands forts, à 52 kilomètres de Strasbourg, de Thionville et de Phalsbourg, et à 15 kilomètres de Sarrebrück remplacerait avantageusement Sarrelouis et servirait de poste intermédiaire entre Metz et Strasbourg.

On voit, d'après le plan exposé, que la défense de l'Alsace-Lorraine s'appuierait sur trois grands camps retranchés à Metz, à Strasbourg et à Mulhouse; que Thionville, Hombourg, Phalsbourg et au besoin Schlestadt jouiraient de point inter-

médiaires et de nombreux forts détachés défendraient les défilés des Vosges. L'auteur de ce plan ne manque pas de conseiller la construction de tours blindées partout où l'assiégeant pourrait mettre en ligne des pièces de longue portée. Il émet aussi le vœu, en prévision d'une violation de la neutralité de la Belgique et du Luxembourg, que la ligne de Paris à Hambourg soit achevée, afin de donner une importance stratégique considérable à la place de Wesel au confluent de la Lippe et du Rhin; d'agrandir les places fortes de Cologne et de Mayence qui ne sont plus à la hauteur des progrès de la guerre; de déclasser les forteresses de Rastadt et de Semersheim en les remplaçant par un camp retranché établi près de Mannheim sur le même pied que le camp de Mulhouse. Enfin l'auteur estime que la ligne de défense de Metz à Thionville sera toujours menacée aussi longtemps que l'Allemagne ne possèdera pas Luxembourg.

Il serait donc nécessaire qu'un camp retranché, même de médiocre importance, fût établi près de Trèves, à Conz, point de croisement de cinq lignes de chemin de fer.

Après cela, si ces conseils sont suivis, l'auteur du travail allemand a bien raison de penser que l'Allemagne aura contre la France une ligne de défense telle qu'on ne peut en imaginer une plus forte. « Wesel, Cologne (avec la tête de pont de Dusseldorf qui se trouve entre elles deux), Coblenz, Mayence, Mannheim, Strasbourg, Mulhouse forment une ligne de fortifications gigantesques, dont les bastions seraient dessinés par Trèves, Thionville, Metz, Phalsbourg, Hombourg. C'est de là, conclut-il, que nous sortirions pour marcher enco e à la rencontre de nos ennemis irréconciliables, et puisque cette guerre est inévitable, le plus tôt possible sera le meilleur ».

Aussi bien, il ne doute pas que cette seconde guerre n'éclate d'ici quelques années et qu'il ne soit nécessaire de s'y préparer avec la plus grande activité. « N'oublions pas que pour longtemps encore nous devons être en Alsace et en Lorraine sur le pied complet, et que nos aimables voisins de l'Ouest ne se décideront à se tenir tranquilles que lorsqu'ils auront été châtiés une seconde fois, plus sévère encore que la première, ce qui, s'il plaît à Dieu, ne se fera pas longtemps attendre. » Le commentaire naturel que comporte un tel langage, c'est que nous sommes désormais dans une période historique qui sera marquée par une suite de luttes terribles entre la France et l'Allemagne, jusqu'à la ruine complète de l'une ou de l'autre, et sans doute à l'épuisement de toutes les deux.

FAITS DIVERS

Hier, les femmes employées à la fabrique de tabac se sont de nouveau mises en grève sous prétexte qu'il était arrivé une machine semblable à celle qu'elles avaient détruite la Veille. On n'a pas tardé à leur faire comprendre que la nouvelle qui les avait si fort émus, avait été inventée par un mauvais plaisant, et que la machine brisée appartenait tout simplement à une personne qui avait demandé la permission de l'essayer à l'élaboration des cigarettes.

Le temps nécessaire pour écrire, transmettre et imprimer, un message de cent mots ne sera que d'une minute vingt-deux secondes, et des messages de cette longueur ne coûteront que 20 centimes. Une machine à imprimer pourra transcrire des messages à raison de trois mille mots à l'heure.

Les dépenses d'exploitation sont également moindres que par le passé. Le prix d'une machine à impression télégraphique ne sera que 2 à 3 dollars, en sorte que tout négociant, tout banquier, tout bureau de journal pourra en avoir une à son service, et un seul individu opérant sur un fil unique, pourra faire autant de besogne que naguère cent opérateurs disposant d'une centaine de fils. La masse du public doit désirer qu'un tel progrès se réalise. Dans ce cas, ajoute le journal américain, la malleposte sera réduite à la simple expédition des journaux et des documents du congrès.

Les travaux sont poussés avec activité pour la grande exposition scientifique de Moscou. Le canon que Pierre-le-Grand construisit de ses mains figurera décidément à cette exposition. La chose était jusqu'à présent incertaine mais le président, grand duc Constantin, en a fait la promesse. Dans l'origine il avait été convenu que l'exposition de Moscou serait présidée par le grand duc Alexis; mais ce prince est en voyage, et nous avons lu le récit des réceptions qui lui ont été faites, aux Etats-Unis, au Canada, à la Havane, etc. Détail comique, et qui ne flattera guère les Américains, le voyage du grand duc Alexis est une punition: il s'en va pendant trois ans loin de la Russie, châtiment enviable, pour avoir épousé secrètement une jeune personne dont la réputation de beauté est très grande, et qui est la fille d'un poète russe actuellement vivant.

Paléontologie.—Une découverte intéressante, qui se rapporte à l'antiquité de l'homme sur la terre, vient d'être faite: M. Edward Charlesworth a trouvé dans des terrains calcaires de Suffolk des dents d'une espèce de requin aujourd'hui éteinte, le *carcharodon*. Ces dents paraissent avoir été perforées de main d'homme, ces perforations n'étant en rien semblables à celles qu'opèrent certains mollusques. Ces spécimens ont été présentés et décrits à l'Institut anthropologique. Si cette découverte se confirme, elle reportera l'existence de l'homme dans les parages de l'Angleterre à une époque contemporaine du *Mastodonta Arvernensis*, longtemps avant l'époque des Mamouths.

Explosion d'un obus.—A midi, le sieur R..., âgé de 40 ans, rentier, béciait un carré de son jardin, situé rue du Sentier des Partants, n° 10, lorsque l'instrument dont il se servait rencontra une surface métallique, qu'en se baissant aussitôt, M. R... reconnut appartenir à un obus.

Il s'empressa de déterrer le terrible projectile, qu'à sa grande surprise il trouva chargé.

Immédiatement et sans s'entourer des précautions si souvent recommandées en pareil cas, M. R... entreprit de le vider, et l'obus éclata entre ses mains.

Au bruit de cette formidable explosion, les voisins accoururent et relevèrent l'imprudent, qu'un miracle avait sauvé de la mort. Mais il avait la jambe gauche fracturée, les deux mains et le visage légèrement brûlés et une blessure assez profonde au défaut de l'épaule droite.

Porté à l'hôpital Saint-Louis, le sieur R... y a subi l'amputation de la jambe.

Quand donc en aurons-nous fini avec ces accidents que nous a légués la guerre.

Une particularité peu connue sur le terrible stratagème prussien de Moltke:

En 1822, ce général prussien était Danois; il était cadet à Copenhague et servait en cette qualité, dans l'armée danoise.

En 1827, il quitta son pays et alla prendre du service en Russie.

En 1864, il était devenu Prussien, et, comme chef d'état-major du prince Frédéric-Charles, il combattait de la façon qu'on sait ses anciens compatriotes.

Hier, 6 juin, a eu lieu une éclipse annulaire de soleil, visible seulement en Sibérie, en Chine, à Sumatra, à Bornéo, au Japon. Trois délégués de l'Observatoire de Paris sont partis pour assister à ce spectacle. Ce voye g coûtera bien 30.000 francs. On serait curieux de savoir ce que le rapport de ces trois augures révélera de véritablement intéressant.

La princesse Louise-Augusta, arrière petite-fille de Chrétien VII, roi de Danemarck, fille aînée du duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustembourg, née le 28 Août 1824, vient de succomber à Pau à une courte maladie.

Ses frères, le duc Frédéric, dépossédé du Holstein et du Schleswig, et le prince Chrétien, gendre de la reine d'Angleterre, se rendaient auprès d'elle pour adoucir ses derniers moments et recevoir ses suprêmes adieux. Quand ils sont arrivés, la princesse avait cessé de vivre.

Mlle. Nilsson, retour d'Amérique, fait florès en ce moment au théâtre de Drury-Lane de Londres, dans la *Traviata*.

Sa voix, au dire de la critique anglaise, aurait beaucoup gagné dans le registre grave. Comme comédie ne ses progrès n'ont pas été moindres.

M. Mapleson, directeur de Drury-Lane, donne à Mlle. Nilsson un cachet de 5.000 fr. par soirée.

De Londres, Mlle. Nilsson doit aller à Saint-Petersbourg aux appointements fabuleux de 50.000 fr. par mois pour un maximum de représentations, soit 200.000 fr. pour les quatre mois de saison de Saint-Petersbourg et de Moscou.

Dans ce fortuné pays, où les chanteurs sont payés d'une façon si exagérée, « les compositeurs de musique ne se contentent pas de droit d'auteur! »

Une quittance, portant la date du 11 novembre 1668, signée Molière, vient d'être vendue 144 francs, à la salle Sylvestre.

Molière était allé avec sa troupe donner des représentations à Saint-Germain, pour la St-Hubert; cette quittance constate que les frais de nourriture et de logement pour lui et ses acteurs, pendant les cinq jours, s'élevèrent à la somme 440 livres.

Le même jour, une fable autographe de La Fontaine, *l'Huître et les Plaidiers*, au bas de laquelle se trouve une lettre d'envoi à son ami Maucoix, qui se termine par ces mots: « J'ai trois autres fables sur le chantier, j'ai refait le *Gland et la Citrouille*, » a été adjugée pour 163 francs.

Voici un cas très curieux de combustion spontanée produite par abus de liquides alcooliques:

M. le docteur Monbeau, appelé hier rue de Reuilly, n° 27, pour constater la mort du sieur Eugène Tarde, sculpteur, que l'on venait de trouver étendu sans vie sur le plancher de sa chambre, a reconnu immédiatement, au premier diagnostic, que ce malheureux, en rentrant hier soir chez lui, en état d'ivresse, s'était enflammé spontanément en allumant sa bougie. Une longue habitude de l'ivrognerie avait produit à la longue chez ce malheureux une intoxication alcoolique qui avait suffi à déterminer la combustion.

Samedi, immédiatement après la clôture des courses d'Epsom, un amateur bien connu du turf a proposé un pari de deux cents livres sterling qu'il ferait le tour de l'hippodrome, soit un mille et demi (2 kil. 400) dans vingt minutes. Le pari accepté et le juge du camp nommé, le pedestrier s'est mis en marche et parcourut l'espace convenu dans seize minutes et trente-huit secondes. Les 400 guinées lui furent immédiatement comptées.

BOURSE.

3 por 100 consolidé intérieur 27,90.
Petites coupures 27,15.
 Dette extérieure 32,65.
Petites coupures 00,00.
Bons du Trésor 74,15.
Actions de la Banque d'Espagne 188,00 piast.
Change sur Londres à 90 jours 49,10.
Change sur Paris à 8 jours 5,12.

SPECTACLES.

Théâtre Royal.—Relâche.
Théâtre Espagnol (calle del Principe).—Relâche.
Zarzuela.—Relâche.
Cirque de Madrid.—Cenerentola.
Cirque de Price.—A 9 heures.—Exercices équestres et gymnastiques auxquels prendront part les deux artistes indiens Ramjar et S mjo ainsi que les principaux artistes de la compagnie.
Galeria de figuras de ceri.—(Carrera de San Jerónimo, 23).—Ultimos dias de exposición.—Las fraguas de Vulcano.—El rapto de Proserpina.—Entrada 2 reales, desde el anochecer hasta las once.

VARIETES

ETUDE MEDICALE

SUR LA MORT DE CHARLES IX

I

En parcourant dernièrement, au Musée du Louvre, les salles de sculpture de la Renaissance, je me suis arrêté tout machinalement devant un buste du au ciseau de Germain Pilon et portant le n° 430. Non pas précisément que ce buste fût un chef-d'œuvre de notre sculpteur, non pas que le personnage qu'il représentait me fût bien sympathique; mais la guerre civile que nous déplorons réveilla en moi le souvenir des guerres de religion, et le buste devant lequel j'étais arrêté était celui de Charles IX, l'un des auteurs de la Saint-Barthélemy.

Puis, je me suis reporté par la pensée à ce temps déjà bien éloigné où, assis sur les bancs du collège, j'entendais notre professeur d'histoire nous raconter que Charles IX était mort dans des convulsions, rendant le sang par la peau et en proie à des visions effrayantes.

Notre professeur était un habile homme, savant en histoire; mais il suivait les errements de tout le monde relativement à la fin prématurée de Charles IX.

Tâchons d'extraire la vérité d'après les médecins et les chroniqueurs du temps.

Charles IX était le deuxième fils de Henri II et de Catherine de Médicis; né le 2 Mai 1550, il succéda à son frère aîné François II. le 5 décembre 1560, à l'âge de dix ans.

Son éducation fut cultivée (1), et l'on sait qu'il aimait les arts, la musique et tournait le vers français avec assez d'habileté. De plus on lui avait donné le goût des exercices du corps: il était bon joueur au ballon, élégant danseur et chasseur excellent. Il n'était pas étranger aux travaux manuels, battait l'enclume et fabriquait des armes, ce qui le rendait moins sujet aux femmes, dit de Thou—qui prétend qu'il n'en a jamais aimé qu'une seule en sa vie, Marie Touchet, sa maîtresse. D'ailleurs, prétend, au contraire, qu'il «était acharné à toutes sortes d'amours.» On voit qu'en cela de Thou n'est pas d'accord avec les autres historiens, qui accusent Charles IX de s'être «fait un jeu de corrompre les femmes et les filles.»

Il était sobre, ne buvait presque pas de vin, mangeait peu, ne dormait guère: depuis la Saint-Barthélemy surtout, son sommeil était souvent troublé par des rêves et des visions pénibles.

Mais sous le rapport moral, son éducation laissait beaucoup à désirer. Le jeune prince était cruel: dès son enfance, il avait assisté au carnage des bêtes fauves, et cette vue, loin de lui déplaire, paraissait même avoir pour lui beaucoup d'attraits. «Jurer, se parjurer, blasphémer le nom de Dieu, déguiser sa foi, sa religion... voilà ce qu'on lui a enseigné de bonne heure comme un jeu» (2).

Du reste, Charles IX ne faisait en cela que suivre les tristes habitudes de cour; dont les mœurs, à cette époque, étaient très-relâchées.

Quant au physique, si l'on contemple attentivement le buste de Charles IX, fait en 1568, quand le prince avait dix huit ans; si l'on cherche à reconnaître s'il n'existe pas déjà quelque trace physiognomonique de maladie thoracique, on ne constate rien. Le corps semble un peu voûté, la tête est légèrement inclinée à gauche; l'embonpoint est normal, le visage est ovale, le nez fort et un peu pointu, le sillon naso-labial peu marqué; les buccinateurs sont développés, l'orbiculaire de la lèvre supérieure est proéminent, peut-être à cause de l'exercice violent de ces muscles dans l'action de sonner de la trompe, ce que le jeune roi faisait souvent et avec assez d'habileté. Les lèvres sont pincées; les cheveux sont courts, assez abondants; le visage est encore imberbe. L'ensemble de la physiologie a quelque chose de lymphatique, et l'on éprouve en la contemplant un sentiment glacial tout particulier, sans doute en se rappelant les actes du règne de Charles IX. La tête est large sur les côtés, indice de la destructivité, selon les phrénologistes; les lèvres pincées, comme celles de Robespierre, indiquent une cruauté inexorable. De Thou trouvait au roi la taille belle, le regard fier, le visage pâle et plombé, le corps bien proportionné.

Comme antécédent de famille, rappelons que Charles IX est petit-fils de François Ier, qui fut affecté de syphilis fort mal traitée. Il n'y a rien à noter du côté de son père Henri II, mort accidentellement à 44 ans: seulement n'oublions pas que Henri II eut une vie très-lécherieuse et pleine d'excès. Quant à sa mère, Catherine de Médicis, elle mourut à l'âge de 70 ans. Son frère aîné, François II, mourut dans sa dix-septième année, après vingt jours de maladie, d'un abcès froid dans l'oreille gauche (3).

Voilà tout ce que nous pouvons savoir sur les antécédents de Charles IX. Nous ne dirons rien de la fameuse saignée faite par Portal, saignée qui fut suivie de symptômes effrayants, et dont Ambroise Paré contribua à arrêter les effets, qui d'ailleurs n'ont eu aucune influence sur sa santé. C'est à cette cure qu'on attribue généralement l'attachement du roi pour son chirurgien. Mais telle n'est pas l'opinion de Brantôme: pour lui l'attachement du prince à une autre source. Il prétend que Charles IX a été affecté d'une maladie vénérienne pour laquelle, au temps de la Saint-Barthélemy, il recevait des soins d'Ambroise Paré, et que ce fut l'une des raisons pour lesquelles le chirurgien échappa au massacre (4).

(1) Son précepteur était Amyot, son gouverneur M. de Sipièrre, homme de mœurs pures; à la mort de Sipièrre, ce fut le maréchal de Retz, de mœurs légères.

(2) De Thou, liv. 52.

(3) Le dimanche 15 novembre 1560, pendant les vèpres, François II eut une syncope et ressentit de violentes douleurs dans l'oreille gauche où il avait un abcès invétéré, sans doute un abcès froid. La fièvre se déclara. Du 15 au 25 novembre, même état ou à peu près, sans aggravation notable. A partir du 25 novembre, le mal fit des progrès, et le 3 décembre, François II expira.

(4) Brantôme, VIII, p. 204, éd. 1737.

Notre professeur d'histoire ne nous avait pas dit cela, et pour cause assurément.

Que Charles IX ait eu une maladie vénérienne, —la syphilis, peut-être, — nous ne saurions le constater, et l'histoire nous a prouvé que

...la garde qui veille aux barrières de Louvre N'en défend pas nos rois.

D'ailleurs, c'est dans les choses possibles; la vie licencieuse de la cour nous autorise à le croire, bien que de Thou se fasse pour ainsi dire garant de la bonne conduite du roi. Mais Brantôme va peut-être un peu loin quand il dit que c'est cette maladie vénérienne qui a conduit le roi au tombeau. Elle aurait pu y contribuer, mais indirectement.

Passons sur la Saint-Barthélemy, trop connue pour nous y arrêter.

Le soir et le lendemain de cet horrible massacre, Charles IX fit mander Ambroise Paré. Après l'état de surexcitation dans lequel le roi s'était trouvé pendant deux jours, il tomba dans l'affaiblissement, eut des remords, la fièvre, des hallucinations. On eût dit à moins. «Ambroise, dit-il, je ne sçay ce qui m'est survenu depuis deux ou trois jours, mais je me trouve l'esprit et le corps grandement émus, voire tout ainsi que si j'avais la fièvre, me semblant à tout moment, aussy bien veillant que dormant, que ces corps massacrés se présentent à moy, les faces hideuses et couvertes de sang (1).»

Cet état ne dura pas. On conseilla au roi de chercher des distractions dans la chasse, à laquelle il se livra avec plus d'ardeur qu'auparavant.

Ainsi, remords, débâcles, emportements violents, courses forcées à cheval, matinées entières passées à sonner du cor, excès de chasse et par conséquent alternatives de chaud et de froid; toutes ces causes, jointes aux antécédents de famille, altérèrent la santé du jeune roi. Il y en avait assez là pour développer quelque germe de phthisie ou tout au moins de maladie des poumons ou de leurs enveloppes.

Voilà pour les causes physiologiques, physiques, et psychiques ou morales.

Dr. A. CORLIEU.

(La suite à demain.)

STATISTIQUE.

D'après les publications du bureau de statistique de Berlin, touchant le recensement du 1er décembre 1871, la population des différents Etats de l'Allemagne présentait les chiffres suivants:

Royaume de Prusse et Lanenbourg.	24.693.066
Royaume de Bavière.	4.861.402
Royaume de Saxe.	2.556.244
Royaume de Wurtemberg.	1.818.484
Grand-duché de Bade.	1.461.428
Grand-duché de Hesse.	852.843
Grand-duché de Mecklembourg-Schwerin.	557.897
Grand-duché de Mecklembourg-Strelitz.	96.982
Grand-duché d'Oldenbourg.	314.995
Grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach.	286.133
Duché de Brunswick.	311.715
Duché d'Anhalt.	203.354
Duché de Saxe-Meiningen.	187.884
Duché de Saxe-Cobourg-Gotha.	174.339
Duché de Saxe-Altenbourg.	142.122
Principauté de Schwarzbourg-Sonderhausen.	67.191
Principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt.	75.523
Principauté de Waldeck et Pyrmont.	56.218
Principauté de Reuss (ligne aînée).	45.094
Principauté de Reuss (ligne cadette).	69.032
Principauté de Schaumbourg Lippe.	32.051
Principauté de Lippe-Detmold.	111.153
Ville libre de Lubeck.	52.158
Ville libre de Brême.	122.565
Ville libre de Hambourg.	338.974
Alsace-Lorraine.	1.577.219

Population totale..... 40.106.954

Cette population se divise en 20.145.713 hommes et 20.893.060 femmes, de sorte que le nombre des femmes surpasse celui des hommes de 752.347.

L'augmentation de la population, depuis 1867, présente le chiffre absolu de 951.185 habitants, c'est-à-dire plus 2,37 p. 100.

Nous recommandons à nos lecteurs la *Revue politique, littéraire et scientifique*, dirigée par MM. Eug. Yung et Em. Alglave.

Voici le sommaire du n° 49:

La semaine politique.
Institution royale de la Grande-Bretagne.
La science de la religion.

Le 4 Septembre.

Questions militaires.—L'école de Saint-Cyr.

Bulletin des sociétés savantes.—Académie des sciences morales.—Société de géographie.

La semaine littéraire.—L'Allemagne aux Tuileries.—Publications diverses.

Histoire de l'Observatoire de Paris.

Collège de France.—Médecine expérimentale.

Pathogénie des maladies qu'on voit régner pendant les blocs de Paris et de Metz.

Société géologique en France.—Société de biologie de Paris.—Société clinique de Paris.—Académie des sciences et de médecine de Paris.

Bibliographie scientifique.

Chronique scientifique.

On s'abonne à Paris, à la librairie Germer Baillière, 17, rue de l'Ecole-de-Médecine; à Bruxelles, chez M. Mayolez, libraire, 35, rue de l'Empératrice; et chez tous les libraires.

ANNONCES

L'ESPAGNE NOUVELLE, imprimée sur quatre pages, paraît tous les jours, excepté le dimanche.

Sommaire des matières qui sont traitées simultanément ou tour à tour dans chaque numéro:

Deux bulletins politiques, l'un intérieur, l'autre extérieur.

Article de fond.

Séances du Congrès et du Sénat.

Revue de la presse espagnole et française.

Correspondances et télégrammes de Paris, Londres, New-York, Saint-Petersbourg, Berlin, Vienne, Lisbonne, Genève, Stockholm, Rome, Constantinople, etc. etc.

Bulletin commercial, industriel et financier.

Nouvelles officielles, et nouvelles diverses puisées aux meilleures sources.

Variétés.

Revue dramatique et musicale.

Bibliographie.

Hygiène.

Modes.

Communications et annonces.

Feuilletons traduits des romans espagnols en vogue.

L'ESPAGNE NOUVELLE s'est assurée la collaboration d'écrivains de talent, dont les noms et les œuvres sont à juste titre aimés du public.

Nous citerons MM. P.-L. INBERT, ZACHARIE ASTRUZ, BARBEY D'AUREVILLE, LÉON CLADEL, ALPHONSE DAUDET, MARIO PROTH, GONZAGUE PRIVAT, ARMAND SYLVESTRE, FRANÇOIS COPPÉE, HENRI LANDRIN, etc., etc.: toute la jeunesse sérieuse et forte.

Politique, sciences, beaux-arts, littérature, hommes et choses du jour, sont appréciés et critiqués par ces vaillants champions du journalisme parisien.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

MADRID..... 4 mois, 3 pesetas.

PROVINCES ET PORTUGAL: 3 mois, 12 pesetas.

6 mois, 24 pesetas.

1 an, 48 pesetas.

COLONIES ET AMÉRIQUE. 3 mois, 20 pesetas.

6 mois, 40 pesetas.

1 an, 80 pesetas.

FRANCE ET ÉTRANGER... 3 mois, 15 francs.

6 mois, 30 francs.

1 an, 60 francs.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat à vue sur Paris ou sur Madrid, à l'ordre de l'administrateur.

Annonces: 25 centimes de peseta ou de franc la petite ligne.

Reclames avant les annonces: 4 peseta ou 4 franc la ligne.

Reclames dans le corps du journal: 3 pesetas ou 3 francs la ligne.

Les commerçants et industriels trouveront un grand avantage pour leurs produits à faire insérer des annonces dans L'ESPAGNE NOUVELLE, à cause du tirage considérable du journal et de la spécialité de ses lecteurs.

Les annonces paraîtront dans l'édition ordinaire de Madrid, comme dans les éditions destinées aux Antilles et au Brésil, où le journal compte déjà de nombreux abonnés.

L'ESPAGNE NOUVELLE est distribuée dans Madrid de six à huit heures du soir.

On s'abonne à Madrid: aux bureaux du journal, calle de las Hileras, n° 16.

A la librairie d'Alfonso Duran, carrera de San Gerónimo, n° 2.

A Marseille: maison Laforge, Place de la Bourse, n° 9.

GRAN FABRICA DE GUANTES Y CORBATAS Carretas 13, Madrid.—Manuel Arroyo, dueño del establecimiento, participa a su numerosa clientela las reformas que ha introducido en la fabricacion de guantes y el surtido de corbatas.

FABRIQUE DE CHAPEAUX DE F. SOLIGNAC.—Élégance, économie, perfection. Calle de la Montera, Pasage de Murga.

SAVONNERIE HYGIENIQUE ET SPECIALE.—Savon de Thridace inventé par Violet.—Cet article n'est vendu que chez l'inventeur ou chez les dépositaires autorisés à cet effet.—Le savon de Thridace, soumis à l'examen des chimistes et de nos plus célèbres docteurs en chimie médica-

le, a obtenu à son inventeur les éloges les plus flatteurs: ils ont jugé que la Thridace, combinée à des préparations dépourvues de toute causticité, devait être très-recommandable pour l'usage de la toilette; sa mousse laiteuse, qui forme une lotion nutritive, conserve à l'épiderme son velouté et sa souplesse, en augmentant sa blancheur. Je suis donc autorisé à le recommander aux dames et surtout aux Mères de famille; elles devront en faire usage pour la toilette des enfants, afin de prévenir toutes les affections de la peau, surtout à chaque changement de température. Savon au musc tonkin. Importation chinoise. Ce produit ne se trouve que chez Violet; il est généralement recherché pour l'extrême finesse de sa préparation: son odeur n'est point fatigante et n'irrite pas les nerfs des personnes, même les plus délicates.—Savon au jasmin d'Espagne. Il n'est aucune composition qui rappelle d'une manière aussi exacte, aussi pure, le parfum naturel des fleurs de jasmin d'Espagne; cette spécialité a valu à son inventeur une médaille d'honneur à l'exposition des produits de l'industrie de 1849.—Savon aux amandes de pêches. produit hygiénique. Le suc des amandes de pêches, qui est la première base de sa composition, offre plus de douceur que les amandes ordinaires. Ce nouveau produit hygiénique est surtout adoucissant et dépuratif. Sa mousse légère et abondante rend à la peau tout son éclat naturel. L'état de crème, le savon aux amandes de pêches s'emploie pour la barbe et les bains. Sa mousse persistante et fraîche évite même l'emploi des crèmes froides, dont on se sert pour éteindre le feu du rasoir.—Savon au bouquet de l'impératrice. Parfum élégant, recherché par la noblesse et la haute fashion de tous les pays.

Savons adoucissants de violet.—Savon aux sucs de Roses.—Savon aux amandes amères.—Savons au Musc, l'Ambre, au Patchouli, au Vétiver, au Chypre, aux Mille Fleurs, de Mauve, de Guimauve, d'Ambroisie, au Miel et au Bouquet. Compositions fébriles pour le teint. Crème de limaçons.—Crème de concombres.—Lait virginal.—Lait de roses.—Cold cream aux fraises. Cold cream aux roses.—Cetle Crème délicate, universellement répandue en Angleterre, où les femmes sont si renommées par la beauté et la transparence de leur teint, doit sa réputation aux éléments balsamiques et onctueux qui la composent, ainsi qu'à sa constante efficacité pour adoucir la peau, la rendre plus blanche, et contribuer ainsi à la beauté, qui, toujours, sont inséparables. On la recommande contre les irritations de l'épiderme, telles que Boutons, Eruptions, Taches de Roussette, Rougeurs de la Figure, et contre les taches Erythémateuses et les Efflorescences. Cette Crème convient spécialement aux femmes enceintes pour prévenir le masque, auquel elles sont sujettes. On s'en sert encore pour empêcher la figure de se héler par le froid ou la trop grande chaleur.—Poudre rafraichissante aux fleurs de riz. La Poudre de Riz, purifiée par lotions alcooliques et combinée habilement à quelques fleurs odoriférantes, forme une de ces préparations remarquables pour le blanchissement du Teint.

C'est un complément du Cold Cream; ainsi, après l'usage de cette crème, il faut avoir soin de se poudrer avec soin avec une houppie très-fine. Cette poudre s'insinue dans les pores de la peau, la rafraichit, l'adoucit, la nettoie parfaitement et lui enlève l'excès oléagineux que le Cold Cream laisse apparaître sur les peaux trop délicates. La Poudre de Riz a de plus l'avantage de communiquer au teint une légère diaphanéité de sa blancheur. Nouveaux cosmétiques.—Rouge de la Reine. Rouge de Cour. Rouge de Damas. Rouge et Blanc Plessis. Vinaigre de Rouge. Rouge surfin au Carmin de Chine. Blanc de Perles. Blanc de Lys. Crèmes pour la barbe.—Aux Amandes amères. Au Suc de Roses. Savon Ombreux. Crème de Thridace. Crème d'Ambroisie. Crème de Pistachés. Crème de Cacao.

EXTRAITS D'ODEURS POUR LE MOUCHOIR.

Parfums naturels et composés: Ambre, Ambroisie, Aubépine, Bouquet, Cassie, Cédar, Chèvrefeuille, Chypre, Clifton, Eglantine, Iris, Fleurs d'Italie, Fleurs d'Orange, Garafoli, Jasmin, Hélotrope, Jonquille, Melilot, Lilas, Maréchale, Miel d'Angleterre, Mignardise, Muse, Mille Fleurs, Mousseline, Oeillet, Patchouli, Pois de Senteur, Portugal, Réséda, Rose, Safran, Tubéreuse, Vanille, Verveine, Violette, Vétiver, Volcanerie.—Parfums nouveaux: Bouquet de Chantilly, de Fontainebleau, Anglais, des Bois, de Caroline, des Soirées, d'Esther, de la Reine, Mignon, de la Duchesse, des Champs, de l'Impératrice, de la Cour, de Victoria.—Petites caves à odeurs, de 2, 4 et 6 flacons.

Essences florales parfums choisis. Les fleurs les plus exquises en parfum, les plantes les plus riches en arômes, les baumes les plus odoriférants, servent à la composition de essences florales. Une ou deux gouttes sur un mouchoir suffisent pour développer leurs émanations suaves. Elles sont très-recommandées à l'époque des soirées d'hiver, dans les boudoirs et les salons, la douce fraîcheur de leur senteur imprègne l'atmosphère de délicieuses exhalaisons, qui, sans fatiguer ni irriter les nerfs des personnes délicates, charment et récréent l'odorat. Ces odeurs sont: l'escotia flora, le volcanerie, le bouquet du West End, les fleurs de Mai, l'Ess. bouquet, la fleur de pêcher, le géranium prince Orange et la violette de Parme. Pour parfumer les appartements pastilles à brûler, eaux odorantes, pot-pourri de Berlin, sachets, sultanes pour gants et mouchoirs, Patchouli, vétiver, iris de Florence, Mus Tonquin, poudres de toutes odeurs pour parfumer les sachets.

Préparations hygiéniques pour l'entretien et la pousse des cheveux; Crème de la duchesse Blanche, à la vanille. C'est un heureux mélange de vanille décolorée, c'est une congération des huiles les plus pures. Cette préparations maintenant la chevelure dans un état de santé parfaite, et l'on donne du brillant et de l'éclat. Thyméliane pomade des soirées, pour faire tenir les cheveux frisés et les conserver brillants et lisses. Ce flacon, d'une très-grande pureté, nourrit les cheveux de son principe tonique, et détruit sensiblement les pellicules de la tête, qui, souvent, nuisent au développement de la chevelure.

Crème pure au beurre de cacao tonique et for-

tifiante. Cette crème nutritive et généreuse donne à la chevelure de la souplesse et de la force, en augmentant son volume. Les dames l'emploient avec succès pour éviter la décoloration des cheveux.—Pomade extrafine aux violettes de Nice. Cette combinaison de moelle de bœuf pure, liquéfiée, mêlée à des substances fortifiantes, est d'un heureux effet pour prévenir l'alopécie et la décoloration. Les dames devront surtout en faire un fréquent emploi à la suite de leurs couches, afin d'arrêter la chute de leurs cheveux. Huile philocomme, préparée de moelle de bœuf et d'huile de noisettes. Pomade tonique au rhum. Régénérateur. Véritable graisse d'ours. Huile de macassar. Huile de noisettes. Extrait d'huile aux fleurs. Cîre à moustaches. Bandoline. Brillantine de Cydonia. Eau athénienne pour dégraisser les cheveux et les fortifier. Mixture africaine, composition pour teindre en toutes nuances, à la main, et sans aucun danger, les cheveux, les moustaches et les favoris.

RIVADENEYRA, EDITEUR MADERA BAJA, n° 8, Madrid.—EL INGENIOSO HIDALGO DON QUIJOTE DE LA MANCHA.—(edición de Argamasilla).—Cuatro tomos en 32.°—Precio de la obra 60 rs.—Obras completas de Cervantes.—Doce tomos en 4.° mayor.—Solo se han impreso 310 ejemplares, que llevan su número de orden en la anteportada.—Precio.—Del número 1 al 50, tirados en papel de hilo, 1.500 rs. el ejemplar. (Quedan muy pocos).—Números 51 al 300, papel continuo blanco, 1.200 rs.—Números 301 a 310, papel amarillento claro, inglés. (Se han agotado). Biblioteca de Autores españoles desde la formación del lenguaje hasta nuestros días, 63 tomos publicados, precio de cada tomo en Madrid: 40 reales.

Obras de Cervantes, 1; Obras de D. Nicolas y D. Leandro Fernandez de Molina, 1; Novelistas anteriores a Cervantes, 2; Elegias de varones ilustres de Indias, por Juan de Castellanos, 1; Comedias escogidas de Fr. Gabr. el Trelles (el Maestro Tirso de Molina), 1; Obras de V. P. M. Fr. Luis de Granada, 3; Comedias de D. Pedro Calderon de la Barca, 4; Romancero general, de D. Agustin Duran, 2; Epistolario español, 1; Obras escogidas del P. Isla, 1; Poemas epicos, 2; Obras completas de D. Manuel José Quintana, 1; Comedias de D. Juan Ruiz de Alarcón, 1; Historiadores de sucesos particulares, 2; Historiadores primitivos de Indias, 2; Romancero y cancionero sagrados, 1; Libros de Caballerias, 1; Escritores del siglo XVI, 2; Obras de D. Francisco de Q. evedo Villegas, tomo primero y segundo, 2; Comedias escogidas de Frey Lope Félix de Vega Carpio, 4; Obras no dramaticas en prosa y verso, de Frey Lope Félix de Vega Carpio, 1; Obras de Saavedra Fajardo y Pedro Fernandez Navarrete, 1; Obras del P. Juan de Mariana, 2; Poetas liricos de los siglos XVI y XVII, 2; Curiosidades bibliograficas, 1; Comedias escogidas de D. Agustín Moreto y Cabaña, 1; Dramaticos contemporaneos de Lope de Vega, 2; La gran conquista de Ultramar, 1; Obras de don Gaspar Melchor de Jovellanos, 2; Dramaticos posteriores a Lope de Vega, 1; Escritores en prosa anteriores al siglo XV, 2; Escritores de Santa Teresa de Jesus, 2; Comedias escogidas de don Francisco de Rojas, 1; Obras escogidas del padre Feijóo, 1; Poetas castellanos anteriores al siglo XV, 2; Autos sacramentales, 1; Obras originales del conde de Floridablanca, 1; Obras escogidas del P. Pedro Rivadeneira, 1; Poetas liricos del siglo XVII, primero y segundo, 2.

GRANDE MAISON

D'EXPORTATION, DE COMMISSION,

de transit et de transport pour toutes les villes d'Espagne, d'Italie, de l'Algérie, de l'Égypte et autres du littoral de la Méditerranée: transports pour toute la France et le Nord de l'Europe:

9, Place de la Bourse, 9

MARSEILLE

Adresser lettres, communications et avis à son représentant à Marseille, M. Maison-Dieu Laforge.

Pour tout ce qui concerne l'Espagne, on peut s'adresser par lettre à l'administrateur du journal, calle de las Hileras, 16, Madrid.

Seule maison de Marseille où se trouve un entrepôt des véritables vins d'Espagne et autres produits espagnols.

Les vins de Xérès et de Malaga sont d'une classe extra-supérieure. Leur pureté et l'authenticité de leur origine sont garanties.

Expéditions pour toute la France, l'Italie et le Nord de l'Europe.

BAZAR DE LA PUERTA DEL SOL

43, PUERTA DEL SOL, 45

Acera de la calle de Alcalá

Spécialité en articles de bureaux.

Papier à lettre d'Angoulême et enveloppes.

Papier anglais, véritable Creamlin.

Timbres en couleurs et haut relief gravés sur cuir.

vre ou acier, comme également tout genre de lithographie.

Grand choix en articles de maroquinerie, en peau de Russie, albums, portefeuilles, portemonnaie, buvards, pupitres, nécessaires et articles de voyage.

Petits bronzes d'art, et autres objets de fantaisie.

Nous engageons nos lecteurs à visiter le magnifique établissement de meubles de luxe de

EDOUARD BAUDEVIN

68 Calle de Alcalá 68.

IMPRENTA DE L'ESPAGNE NOUVELLE

calle de las Hileras, n° 16.